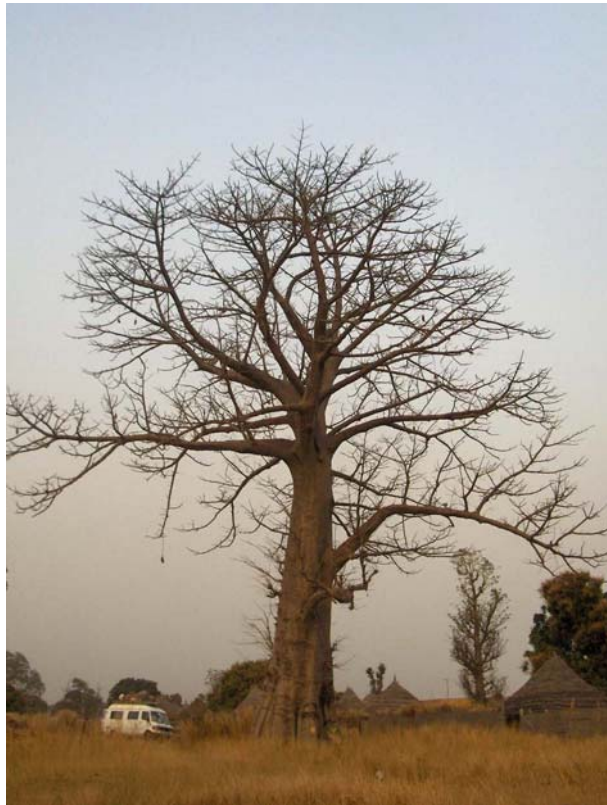




ICD-AFRIQUE
Institut de coopération
pour le développement

**UN PROJET DE COOPERATION
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE
QUI ALLIE
TOURISME SOLIDAIRE, FORMATION ET INSERTION**



**ICD-Afrique
Le Projet Associatif mars 2007**

Le partenariat pour le développement local

Le Projet Associatif

ICD-AFRIQUE est une association loi 1901 créée en 2005 par des scientifiques, des enseignants, des éducateurs et des professionnels du développement rural intégré pour soutenir, dans une démarche solidaire et citoyenne, la mise en œuvre de projets de coopération et de développement dans les pays du Sud.

Cet institut vient en appui de l'Association Régionale pour le Développement Local en Région Provence Alpes Côte d'Azur (ARDL-PACA) qui pilote depuis 1994 des projets de coopération entre des Communautés Rurales de la Région de Tambacounda au Sénégal et des collectivités locales de la Région PACA.

ICD-Afrique est engagé dans des programmes d'appui au développement des zones rurales enclavées au sud-est du Sénégal. Cet institut met en œuvre des projets générateurs d'activité économique, de richesses et d'emploi et s'implique aussi dans des programmes de développement des services à la population (santé, éducation...).

Ces activités s'inscrivent dans le plan de lutte contre la pauvreté, l'exode rural et l'émigration.

Les programmes développés répondent aux attentes et aux besoins des partenaires des territoires de projet. Ils sont construits selon les principes démocratiques et participatifs voulus par les populations.

Tous les programmes s'intègrent aux Plans Locaux de Développement (PLD).

Les actions et les chantiers sont validés par les habitants des villages et les conseillers communautaires.

ICD-Afrique travaille plus particulièrement à la mise en place de **plates-formes polyvalentes** en milieu rural, à l'organisation de **séjours de rupture** pour des jeunes en difficulté ou en situation d'échec, à la mise en place de modules de **formation**, la promotion de séjours et de **voyages solidaires**.

Les destinations actuelles sont situées au Sénégal, au Togo et à Madagascar. ICD devrait développer prochainement des séjours en Kabylie, au Burkina Faso et en Guinée Conakry.

1- LES PLATES-FORMES POLYVAENTES

Une plate-forme est à la fois une structure d'accueil multi-fonctionnelle, un centre de formation et d'échanges, un centre de ressource et la base de plusieurs projets de développement de la Communauté Rurale d'accueil. Elle est gérée par un groupement local.

Une plate-forme fonctionne sur le modèle alternatif et collectif. Elle est le lieu d'expérimentation de modèles de développement ainsi qu'un site expérimental de techniques à la fois traditionnelles et modernes dans les domaines de l'agriculture, la sylviculture, le maraîchage, l'éco-construction, l'artisanat, la santé et l'éducation.

2- LES SEJOURS DE RUPTURE

Ils sont adaptés à différents publics en difficulté et co-organisés par les structures éducatives, judiciaires et sociales. Ces séjours sont construits avec les partenaires du Nord et du Sud et validés par les autorités judiciaires, sociales et politiques de la France et du Sénégal.

Les populations des villages d'accueil sont informées de cette démarche depuis son origine. Les habitants ont saisi les enjeux et l'intérêt de tels voyages pour nos jeunes et beaucoup participent à certaines phases de ces séjours.

Le principe de ces séjours d'éloignement est d'intégrer les jeunes à un programme de coopération et de développement et de leur proposer de travailler sur les chantiers mis en œuvre dans ce cadre là, suivant les besoins locaux identifiés par la population.



Les chantiers sont adaptés au projet pédagogique et éducatif du groupe et adaptés aux saisons et à la durée des séjours. ICD-Afrique veille à garantir et «sécuriser» ces voyages dans le choix des lieux, des circuits et des partenaires associés. Pour cela l'équipe technique effectue des missions d'évaluation des projets avant toute définition de partenariat.

3- ECHANGE DE SAVOIRS, FORMATION

ICD-Afrique s'emploie à mettre en place un réseau de partenaires permettant l'échange et le partage des connaissances. L'accent est mis sur la coordination entre les structures françaises et sénégalaises et sur l'organisation de séjours d'étudiants, de stagiaires et de professionnels ou de classes de découverte. La même procédure est appliquée sur les autres destinations (Madagascar et Guinée).

ICD-Afrique coordonne des formations et organise des chantiers permettant l'échange de techniques et le développement de supports de travail innovants.

Une convention cadre a été signée entre ICD-Afrique et la Direction de l'Education surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) dépendant du Ministère de la Justice du Sénégal. Des établissements de formation d'éducateurs des deux pays utiliseront les séjours de rupture des jeunes comme support de stages pratiques en situation réelle. La même collaboration sera prochainement recherchée avec les autres pays partenaires.

Dans le cadre conventionnel d'échanges Nord-Sud plusieurs autres pistes sont explorées pour la mise en place de modules de formation avec les maisons familiales rurales, les LEP, les lycées agricoles,...

Education au développement, à la citoyenneté et au tourisme responsable

Des temps de formation sont proposés à tout type de public jeune ou adulte.

Les notions d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD) sont abordées, ainsi que celles de la consommation, de responsabilité, indissociable de l'écocitoyenneté.

L'EAD a pour but de développer la conscience de la citoyenneté mondiale. Le tourisme équitable et solidaire s'inscrit dans ces dynamiques.

ICD-Afrique se propose d'amener les futurs voyageurs à porter un regard lucide et critique sur l'ensemble de ces réalités et d'envisager son séjour avec une nouvelle approche.

Les interventions portent principalement sur la préparation au voyage sous forme de transmission de connaissance, d'avertissement, d'information et de conseils. Ces prestations se font à la demande en fonction du projet de voyage et de la destination retenue.

Dans le cas de participation à des chantiers de solidarité ou d'opération humanitaire la préparation au voyage peut être ciblée sur l'opération à mettre en œuvre. Un accompagnement des voyageurs est aussi possible pour garantir l'efficacité du projet.

4- LES VOYAGES SOLIDAIRES

Le tourisme solidaire regroupe les formes de tourisme « alternatif » qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires.

L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées sont les fondements de ces types de tourisme.

Les voyages sont organisés avec les professionnels du tourisme solidaire et alternatif.

Plusieurs circuits sont proposés en Guinée, à Madagascar et au Sénégal. Il s'agit de circuits itinérants à pied ou en voiture, mais aussi des séjours thématiques dans une région précise ou dans une réserve naturelle.

Des guides naturalistes certifiés et compétents encadrent les groupes de voyageurs.

ICD-Afrique a mis en place des réceptifs professionnels sur toutes les destinations. La formation des équipes est assurée par les antennes locales d'ICD-Afrique.

Plusieurs couleurs peuvent être données à ces voyages : découverte naturaliste et biologique, ethnologie, solidarité sociale et économique, commerce et échanges équitables, participation active aux activités de la communauté rurale, appui institutionnel et spécialisé, culture et patrimoine, ...

Ces voyages solidaires permettent d'appuyer des programmes de développement locaux. Effectivement, un fonds de développement communautaire est créé pour chaque programme écotouristique et est entièrement réinvesti pour le développement de la communauté en fonction des besoins identifiés par ses membres.

Tous les voyages sont précédés des périodes de préparation et/ou de formation des futurs voyageurs.

Plusieurs formules de voyages sont possibles allant du voyage libre vers des destinations reconnues et validées à des séjours accompagnés par ICD-Afrique. L'accompagnement peut se faire depuis la France ou bien par les antennes locales. Les prix dépendent bien entendu du nombre de participants avec lesquels partager les coûts fixes.

ICD-Afrique est en train de créer un poste expatrié permanent pour la coordination de toutes ses actions en lien avec les antennes locales.

Tous les projets sont validés par les autorités et les partenaires locaux. Les structures d'accueil fonctionnent en réseau

5- LES CENTRES D'ACCUEIL

Ces structures d'hébergement sont conçues dès l'origine pour être multi-fonctionnelles et modulables. Elles doivent permettre à la fois l'accueil des voyageurs, des groupes de jeunes, de modules de formation. Ces centres sont également utilisés dans le cadre des activités culturelles, culturelles, sociales et traditionnelles de la population de la communauté rurale (mariage, enterrement, fêtes, internat de collège, manifestations diverses...).

Ils permettent aussi toute l'année à la population de se réunir et de consulter la presse et la bibliothèque, de boire un verre et d'échanger avec des voyageurs de passage.

Pour cela les centres sont implantés en bordure immédiate des villages de façon à ne pas perturber le fonctionnement de la collectivité tout en facilitant les échanges et les contacts avec les habitants.

Ce sont de petites structures à faible capacité d'accueil (maximum 30 places) plus faciles à financer, à construire, à entretenir et à gérer. Cette dimension est adaptée à la taille des villages de brousse. Elle respecte la tranquillité, l'équilibre et l'intégrité de la communauté.

Chaque unité génère une dizaine d'emplois permanents directs ainsi qu'une quantité non négligeable d'emplois indirects. L'activité qui découle de l'exploitation des centres implique les différents secteurs économiques de la communauté rurale : ressources alimentaires, artisanat, transport, services divers.

Ces lieux servent aussi à promouvoir la culture, les arts et l'artisanat traditionnels. Des spectacles sont régulièrement proposés et une case artisanale est particulièrement destinée à la fabrication, l'exposition et la vente de produits locaux.

Les centres d'accueil sont construits dans le respect des méthodes architecturales traditionnelles locales. Ils répondent aussi aux normes de l'éco-construction. Une attention toute particulière est portée aux choix des techniques, des matériaux, de la gestion des effluents et des déchets et de l'énergie utilisée. Les cases sont équipées en mobilier local et traditionnel. Quand il le faut, le périmètre est clôturé par une haie vive permettant une protection discrète et naturelle.

Les prix sont à la fois solidaires des populations locales et des voyageurs :

- les revenus de cette activité sont intégralement destinés au projet, à sa gestion et à sa promotion. Les bénéfices sont perçus en grande partie localement et équitablement redistribués.
- les tarifs pratiqués permettent à tout type de voyageurs d'y trouver refuge.

5- ACTIVITES ET CHANTIERS

(adaptables à tout type de public)

- découverte de la flore et la faune locales dans des milieux très divers avec l'accompagnement de techniciens et guides locaux
- découverte des ethnies et des cultures locales, du patrimoine architectural
- découverte des paysages et des sites remarquables
- mise en relation avec les différents acteurs des sociétés rurales d'accueil
- jumelages scolaires et associatifs
- participation à des chantiers de coopération et de solidarité (constructions diverses, agriculture, maraîchage, élevage, alimentation, etc...)
- participation à des opérations d'échange et de commerce équitables (éducation, art, artisanat, musique,...)
- stages d'apprentissage de tissage, de sculpture, de musique, d'éco-construction...

Indépendamment de toutes ses activités, ICD-Afrique s'est aussi donné pour mission d'accompagner et/ou de faciliter toute initiative de jumelage, d'échange ou de coopération avec les pays et régions sur lesquels il est implanté. Qu'il s'agisse d'associations, de collectivités publiques, de groupes constitués ou de simples citoyens.